DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	CARLOS LEITÃO
Circonscription :	ROBERT-BALDWIN

DÉCLARATION AU CO	MMISSAIRE	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage d'une valeur de plus de 200 \$,		
Nom du donateur	2. Date	
Communauté portugaise de Montréal	31 octobre 2014	
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'h	ospitalité	
Œuvre d'art de monsieur Antonio Oliveira Cardoso (Po	ortugal) « Caravela ».	
Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité		

Signature du membre de l'Assemblée nationale	Date de la déclaration
(s) Carlos Leitão	2014-11-19